**DÉCLARATION COMMUNE - FRANÇAIS**

Nous sommes solidaires du peuple kurde face à la répression systématique de ses droits et à son exclusion continue du processus démocratique en Turquie.

Nous appelons les autorités turques à prendre des mesures concrètes pour engager un dialogue sincère et constructif et des négociations de paix avec tous les secteurs de la communauté kurde.

Nous réitérons notre appel à tous les mouvements et partis progressistes et à tous les peuples de Turquie pour qu'ils œuvrent à la réussite de ce processus.

Ce n'est que par un tel engagement qu'un changement durable pourra être obtenu, ouvrant la voie à une Turquie véritablement démocratique.

Tout au long de ce processus, la Turquie doit honorer ses obligations internationales en matière de respect, de mise en œuvre et de protection des droits de l'homme de toutes les personnes se trouvant sur son territoire.

Dans un contexte international de plus en plus marqué par l'hostilité et l'agression, il y a là une occasion historique de résoudre le conflit kurde par le dialogue et la négociation, piliers fondamentaux de toute société démocratique.

Alors que le Moyen-Orient s'embrase et que trop de pays se livrent à une course effrénée aux armements, M. Öcalan est l'une des voix les plus fortes de la région à parler de paix et de désarmement.

M. Öcalan a lancé un appel courageux et opportun au désarmement et à la dissolution, en faveur d'une résolution pacifique et démocratique d'un conflit qui dure depuis plus de quarante ans.

Nous considérons la vision du confédéralisme démocratique de M. Öcalan et sa proposition plus large pour le Moyen-Orient comme un modèle non seulement pour la Turquie, mais aussi pour toute la région.

Pour que le processus démocratique atteigne son plein potentiel, la libération immédiate et inconditionnelle de M. Öcalan et de tous les autres prisonniers politiques dont les droits de l'homme ont été violés est impérative.

Leur maintien en prison suscite de vives inquiétudes. Il est essentiel que leurs droits de l'homme soient respectés pendant leur détention. En particulier, la privation permanente et illégale des droits fondamentaux de M. Öcalan - après 26 ans d'isolement dans l'île-prison d'Imrali - constitue une violation des normes juridiques internationales et nationales.

En tant que groupe international d'activistes, d'universitaires, de politiciens et d'experts en droits de l'homme, nous demandons instamment au gouvernement turc de respecter ses obligations en vertu du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Nous appelons le gouvernement turc à agir conformément aux principes de justice, de démocratie et de paix.

Nous continuerons à surveiller les mesures prises par le gouvernement et nous exprimons notre espoir d'une véritable transition vers une société pleinement démocratique et inclusive en Turquie.

Istanbul, 2 juillet 2025